

Equipements, commerces et Services

Les grands enseignements du diagnostic - PLUi

Les aménités de quoi parle-t-on ?

Les **aménités** sont l'ensemble des éléments qui participent à l'**attractivité** et à la **qualité de vie** d'un territoire pour ses habitants. Les **équipements, commerces et services** constituent des **pilliers** tant ils structurent le **quotidien**, les **pratiques** et les **choix résidentiels**.

Une offre structurée et équilibrée

Logique de complémentarité entre pôles et communes d'équilibre

L'**armature urbaine** conditionne l'organisation des équipements et services. On ne trouve pas les mêmes natures de services dans toutes les communes. Le temps d'accès à ces services et leur fréquence d'utilisation varient.

Le programme ORT a défini **4 communes comme pôles** : **Aubusson, Felletin, Vallière et Faux-la-Montagne**. Ces dernières ont un **tissu commercial complet** qui structure la vie quotidienne.

Les autres communes qualifiées de **communes d'équilibre** fonctionnent dans une **logique de complémentarité** avec ces pôles.

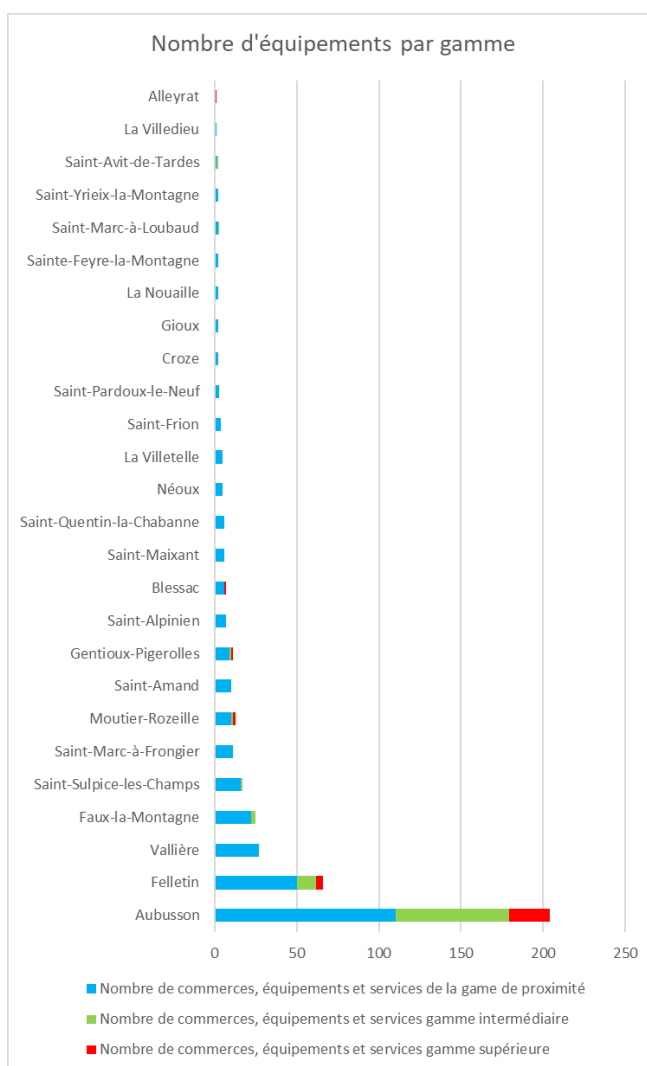
Chaque commune d'équilibre propose au moins un équipement, commerce ou service. Ce maillage minimal participe au maintien d'une vie locale et renforce la complémentarité des bourgs.



L'accessibilité au supermarché

La majeure partie des communes se situe à environ **15 min d'un supermarché**, ce qui constitue un seuil d'accessibilité convenable en contexte rural. En revanche plusieurs secteurs se retrouvent au-dessus des 30 min, accentuant les difficultés d'accès pour les plus vulnérables.

Le réseau de producteurs locaux propose une offre de produits locaux complémentaire et participe à la revitalisation des centralités rurales.



Equipement par gamme et commune, Auddicé 2025

Equipements, commerces et Services

Les grands enseignements du diagnostic - PLUi

Un réseau d'aménités localisé et structurant

Se soigner

L'offre paramédicale est bien représentée, tandis que l'offre médicale apparaît plus fragile. Aubusson et Felletin sont les 2 principaux pôles de santé. La présence de médecins généralistes semble insuffisante au regard des besoins actuels et à venir.

Grandir

L'offre pour la petite enfance est relativement dense et bien répartie : 5 maisons d'assistantes maternelles, 4 accueils de loisirs, des espaces multi-loisirs et un relais petite enfance itinérant.

Le maillage scolaire est structuré et couvre l'ensemble du parcours éducatif : sur 26 communes, 20 disposent d'une école du premier degré. Ce système est fragilisé par la perte démographique. Le territoire abrite également 2 collèges et 3 lycées à Aubusson et Felletin.

Se divertir

Une offre culturelle diversifiée : expositions tournées autour des arts tissés, coopérative diamantaire, théâtre Jean-Lurçat, cinéma Le Colbert, réseau de médiathèques... développement de lieux hybrides.

Un réseau d'équipement sportif structuré mais inégalement diversifié : se limite souvent à des infrastructures extérieures. La piscine intercommunale est un équipement majeur du territoire.

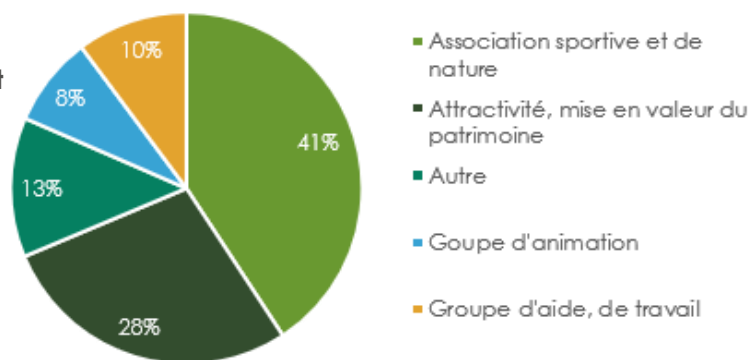
Fort attachement des élus et habitants aux équipements culturels existants

Révéle lors des ateliers de concertation

Se rencontrer

Le tissu associatif de Creuse Grand Sud est particulièrement dynamique, avec près de 415 associations recensées.

Les associations sportives sont les plus représentées (41%), contribuant à l'attractivité résidentielle et au maintien des populations.



Part des associations sur Creuse Grand Sud, Auddicé 2025

Accueillir

- Un cadre de vie facteur d'attractivité résidentielle
- Un réseau hydrographique dense offrant des plans d'eau
- Un manteau forestier étendu propice aux activités de pleine nature

Préserver et valoriser les aménités naturelles ont été soulignées lors des ateliers de concertation.